

1881-1914 Les réfugiés de Russie et d'Europe orientale



Pillage d'une maison habitée par des juifs à Kiev, 1881. Coll. MAHJ

Dès le XIX^e siècle, le Comité de bienfaisance israélite de Paris se trouve confronté à l'arrivée massive de juifs en provenance d'Europe centrale et orientale qu'il faut aider dans l'urgence. Les pogroms de 1881 et 1903 et la révolution de 1905 provoquent de très importantes vagues d'émigration de juifs russes.

Entre 1881 et 1914, 100 000 d'entre eux arrivent en France dont environ 35 000 à Paris ; ils représentent alors la moitié des juifs de la capitale. Le Comité se fait un devoir de les aider en leur fournissant nourriture et logement.



Attaque contre les juifs, à Kiev, en présence des soldats de Schomberg, 1881. Coll. MAHJ

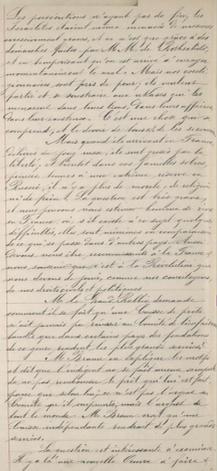
La communauté juive de Paris, avec ses partenaires de Londres et de Berlin, s'attache de plus en plus à réguler les flux migratoires. Au début des années 1890, le Comité, à l'instar de la majorité de la communauté juive française, craint que l'arrivée massive des juifs d'Europe de l'Est, aux mœurs considérées comme archaïques, n'amplifie l'antisémitisme ambiant. Il souhaite donc faire dévier cette immigration vers d'autres pays.

Lors de la Première Guerre mondiale, le Comité répond à l'appel de l'ambassade de Russie pour venir en aide à ses nombreux ressortissants et des distributions de soupes populaires sont mises en place dans plusieurs arrondissements de Paris.

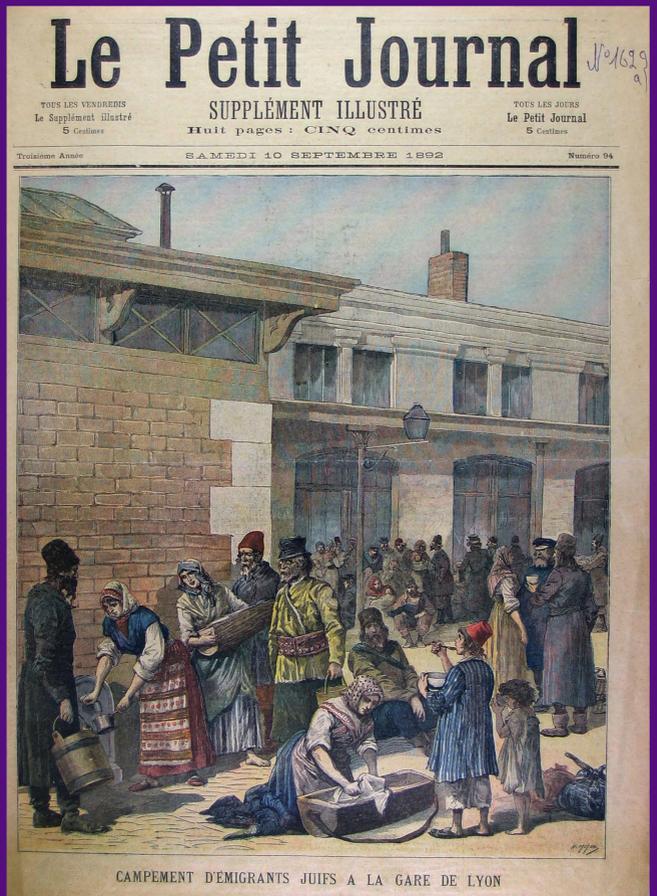
« L'ambassade de Russie fait appel au Comité pour qu'il la seconde dans la tâche que lui impose, depuis la fermeture du Comité, l'affluence énorme de nos pauvres. Le Comité vote dans ce but une subvention de 2000 francs en attendant qu'il ait pu étudier les voies et moyens de secourir les indigents russes plus normalement et à bon escient. »



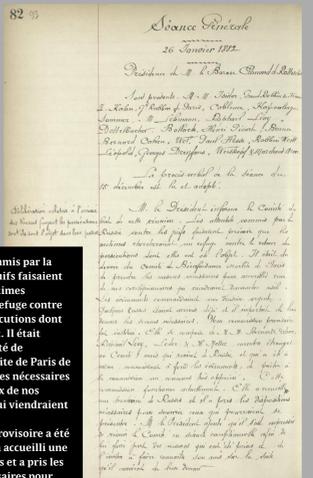
« Monsieur le président fait remarquer en outre qu'il y a pour certaines choses en France un petit mouvement antisémite. Il faut éviter tous les incidents qui pourraient l'accroître. La présence à Paris d'un trop grand nombre d'Israélites étrangers serait de nature à susciter des difficultés. Voyez ce qui se passe en Russie. [...] quand ils arrivent en France, délivrés du joug russe, ils sont grisés par la liberté ; et bientôt dans ces familles sobres, pieuses, tenues à une extrême réserve en Russie, il n'y a plus de morale, de religion ni de frein. »



Les membres du Comité expriment leur crainte d'une montée de l'antisémitisme suite à l'arrivée massive de juifs russes « qui perdent leur morale en arrivant en France ». Séance de l'Assemblée générale du CRIP du 12 novembre 1890. Registre des délibérations de 1887 à 1910. Coll. FCC

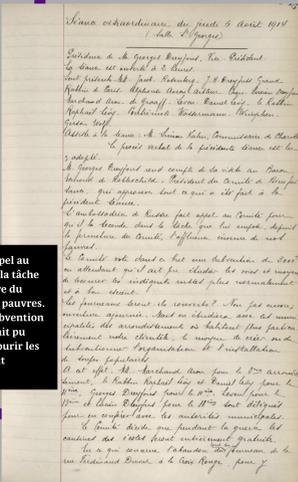


« Campement d'émigrants juifs [roumains] à la Gare de Lyon » Le Petit Journal, 10 septembre 1892. Coll. MAHJ



« Les attentats commis par la Russie contre les juifs faisaient prévoir que les victimes cherchaient un refuge contre le retour des persécutions dont elles ont été l'objet. Il était du devoir du Comité de bienfaisance israélite de Paris de prendre des mesures nécessaires pour accueillir ceux de nos coreligionnaires qui viendraient demander asile. Une commission provisoire a été instituée. [...] Elle a accueilli une trentaine de Russes et a pris les dispositions nécessaires pour secourir ceux qui pourraient se présenter. »

Délibération relative à l'arrivée des juifs russes en France fuyant les pogroms et l'aide apportée par le Comité. Séance de l'Assemblée générale du CRIP du 26 janvier 1882. Registre des délibérations de 1878 à 1887. Coll. FCC



Séance de l'Assemblée générale du 6 août 1914. Registre des délibérations du CRIP de 1911 à 1921. Coll. FCC

L'immigration juive dans l'entre-deux-guerres



Réfugiés juifs allemands du paquebot Saint-Louis arrivant à Paris, Gare du Nord, le 26 juin 1939. Coll. Mémorial de la Shoah / CDJC

Dans l'entre-deux-guerres, la France devient le plus grand pays d'immigration juive suite à la fermeture des frontières dans plusieurs pays d'Amérique dont les États-Unis. Environ 200 000 juifs se fixent en France entre 1906 et 1939.

Les trois quarts viennent d'Europe orientale, le quart restant, majoritairement des Balkans, puis, dans une moindre proportion, d'Allemagne, d'Autriche et de Tchécoslovaquie après l'arrivée de Hitler en 1933.

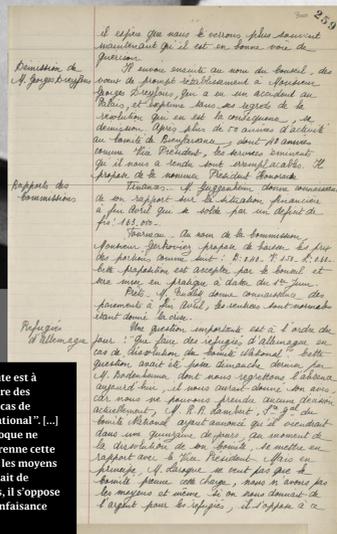
Les immigrants juifs se regroupent à Paris en fonction de leur origine, pour constituer des « sociétés d'originaires », *landsmanshaftn* en yiddish. De son côté, le Comité assiste les nouveaux immigrants dans la mesure de ses capacités financières. Par crainte de l'antisémitisme, ses membres, comme la majorité des israélites français, incitent les immigrés venus d'Europe de l'Est à adopter rapidement la langue, les mœurs et la culture de leur pays d'accueil.

Dans les années 1930, la question de l'aide aux réfugiés juifs allemands suscite d'importants débats entre les administrateurs du Comité, notamment à cause de l'accroissement de l'antisémitisme et de la crise économique.

À la suite de l'occupation allemande, le Comité est dissous le 7 mars 1942 par le gouvernement de Vichy. Ses locaux et ses biens sont transférés à l'Ugif (l'Union générale des israélites de France), organisme créé par une loi française du 29 novembre 1941 à la demande de l'Allemagne et dirigé par Raymond-Raoul Lambert, précédemment secrétaire général du Comité national du secours aux réfugiés allemands. L'Ugif disparaît à la Libération, le 12 septembre 1944, et le CBIP reprend ses activités en 1945.



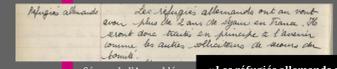
Affiche du CBIP datant du 15 avril 1925 en français et en yiddish incitant les familles secourues à garder « leurs logements en parfait état de propreté ». Coll. FCC



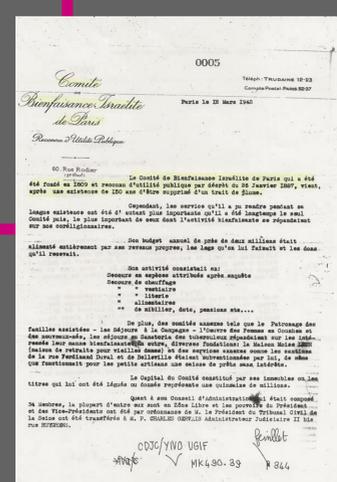
« Une question importante est à l'ordre du jour: "Que faire des réfugiés d'Allemagne en cas de dissolution du Comité national". [...] Mais en principe, M. Laroque ne veut pas que le Comité prenne cette charge, nous n'avons pas les moyens et même si on nous donnait de l'argent pour les réfugiés, il s'oppose à ce que le Comité de bienfaisance s'en occupe. »



Les administrateurs du CBIP s'interrogent sur le rôle que le Comité doit tenir face à l'arrivée massive des juifs d'Allemagne. Souvent, les réfugiés se présentant au Comité, sont envoyés vers d'autres organismes créés spécialement pour les aider, comme le Comité d'assistance aux réfugiés. Séance de l'Assemblée générale du CBIP du 15 mai 1934. Registre des délibérations de 1921 à 1934. Coll. FCC



« Les réfugiés allemands ont ou vont avoir plus de deux ans de séjour en France. Ils seront donc traités en principe à l'avenir comme les autres solliciteurs de secours du Comité. »



Lettre du 12 mars 1942 d'un responsable du CBIP déplorant la « suppression d'un trait de plume » de l'organisme ayant un patrimoine de 15 millions de francs et un budget annuel de 2 millions de francs et le transfert des pouvoirs du président à l'administrateur judiciaire Charles Gervais. La plupart des membres du Conseil d'administration du CBIP sont en zone libre. Coll. Mémorial de la Shoah - CDJC

Reloger les survivants de la Shoah

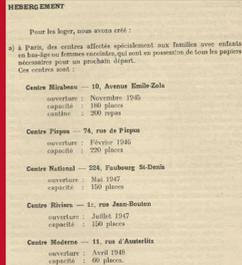


Au centre, Roger Fichtenberg, directeur de l'Hôtel Fusies à Lacaune (Tarn), et des résidents vers la fin des années 1940. Cet hôtel est loué par le Cojasor de 1945 à 1950 pour accueillir des personnes âgées sorties des camps de cours, de Nexon et de Masseube.

Archives privées de Roger Fichtenberg.

À la sortie de la guerre, les logements manquent pour installer décemment les survivants. Beaucoup de familles sont placées par le Cojasor dans des centres qui leur sont affectés, dont 11 à Paris et 3 en province.

Ces centres étant en nombre insuffisant, le Cojasor louera des chambres dans 300 hôtels pour héberger les immigrants sans enfant.



Rapport moral et financier du Cojasor de 1945 à 1948. Coll. FCC



Première page du registre des résidents de l'Hôtel du Sierroz à Aix-les-Bains. Coll. FCC



L'Hôtel du Sierroz à Aix-les-Bains (Savoie) loué par le Cojasor de 1946 à 1958 pour accueillir des personnes âgées. Coll. FCC

Des maisons de repos

Beaucoup de déportés, de réfugiés, d'immigrants sont dans un mauvais état de santé et ont besoin de soins particuliers. Des maisons de repos sont ouvertes à leur intention dans plusieurs régions de France. Les soins sont apportés par les équipes médicales de l'Œuvre de secours aux enfants.

Les maisons de repos du COJASOR constituent une variante de nos centres d'hébergement. Situés dans des régions particulièrement agréables (CREIL, LAOISSIÈRE, SAINT-NECTAIRE, GONDAT, CHAMBRON-SUR-LIGNON, AULNAY-SOUS-BONS), parfaitement équipés, elles permettent à de nombreux malades, surnumérés, sévèrement atteints, de mener à bonne fin une convalescence souvent assez prolongée.

Maisons de repos du Cojasor à la fin des années 1940. Rapport d'activité du Cojasor de 1945 à 1955. Coll. FCC

De Léon A... qui gagne le maigre, fut capturé, torturé et y perdit presque entièrement la vue. Revenu de déportation, un instant hospitalisé dans un centre de repos de l'Etat, le voici réclamant aide du COJASOR. Oulà... lui trouver une petite chambre, la meubler. Mais chez qui le réédifier ? Il n'est pas complètement aveugle. Les maisons d'avant-guerre ne sont pas pour lui. A-t-il droit à une pension ? Pas davantage. Le COJASOR le garde donc jusqu'à ce que sa vue s'améliore et que l'espérance lui réapprenne un métier.

M. Léon A., rentrant de déportation presque aveugle, est logé par le Cojasor en attendant de réapprendre un métier. Rapport du Cojasor portant sur son action de 1945 à 1948. Coll. FCC

CENTRES du COJASOR entre 1945 et 1955

BUREAUX RÉGIONAUX

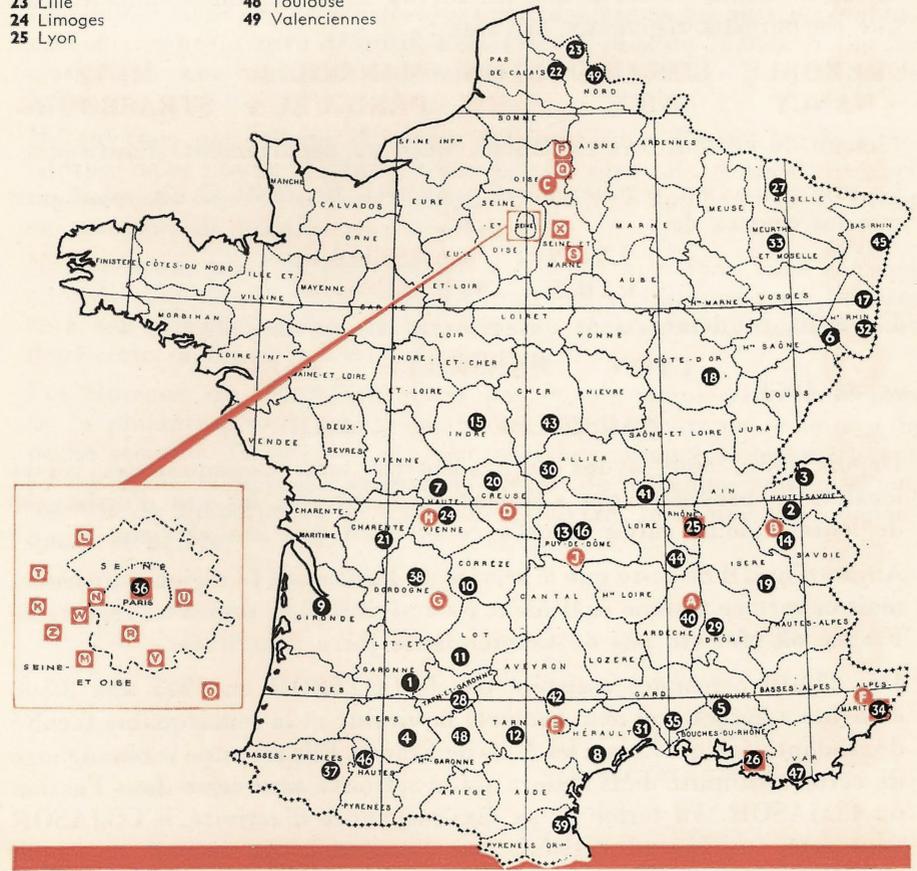
- 1 Agen
- 2 Annecy
- 3 Annemasse
- 4 Auch
- 5 Avignon
- 6 Belfort
- 7 Bellac
- 8 Béziers
- 9 Bordeaux
- 10 Brive
- 11 Cahors
- 12 Castres
- 13 Chamalières
- 14 Chambéry
- 15 Châteauroux
- 16 Clermont-Ferrand
- 17 Colmar
- 18 Dijon
- 19 Grenoble
- 20 Guéret
- 21 La Rochefoucault
- 22 Lens
- 23 Lille
- 24 Limoges
- 25 Lyon
- 26 Marseille
- 27 Metz
- 28 Montauban
- 29 Montélimar
- 30 Montluçon
- 31 Montpellier
- 32 Mulhouse
- 33 Nancy
- 34 Nice
- 35 Nîmes
- 36 Paris
- 37 Pau
- 38 Périgueux
- 39 Perpignan
- 40 Privas
- 41 Roanne
- 42 Saint-Affrique
- 43 Saint-Amand
- 44 Saint-Étienne
- 45 Strasbourg
- 46 Tarbes
- 47 Toulon
- 48 Toulouse
- 49 Valenciennes

MAISONS DE REPOS POUR DÉPORTÉS ET MAISONS DE VIEILLARDS

- A Alboussière
- B Aix-les-Bains (2 maisons)
- C Creil
- D Felletin
- E Lacaune
- F La Colline
- G Le Goudeau
- H Le Picq
- J Saint-Nectaire

CENTRES D'ACCUEIL

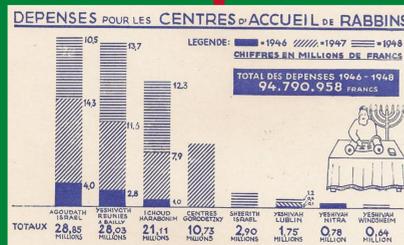
- K Bailly
- L Bezons
- M Bièvres
- N Boulogne
- O Brunoy
- P Compiègne
- Q La Croix-Saint-Ouen
- R Fontenay
- S Gastins
- T Saint-Germain
- 25 Lyon
- 26 Marseille
- U Montreuil
- 34 Nice
- V Orly
- 36 Paris
- W Sèvres
- X Tournan
- Z Versailles



Carte des bureaux et des centres d'hébergement du Cojasor dans toute la France entre 1945 et 1955. Rapport d'activité du Cojasor de 1945 à 1955. Coll. FCC

Accueil des rabbins et des étudiants religieux

Parmi les 75 000 transitaires dont le Cojasor s'occupe de 1946 à 1950, se trouvent 2 500 rabbins et talmudistes qui sont placés dans des centres créés spécialement à leur intention.

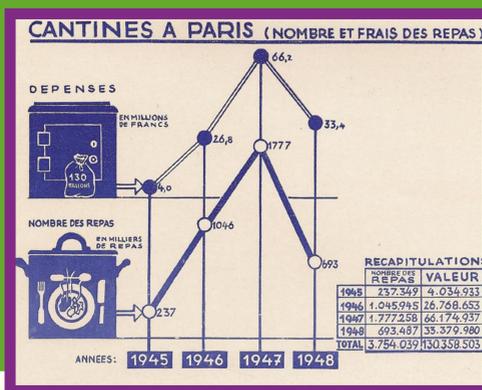


Coll. FCC



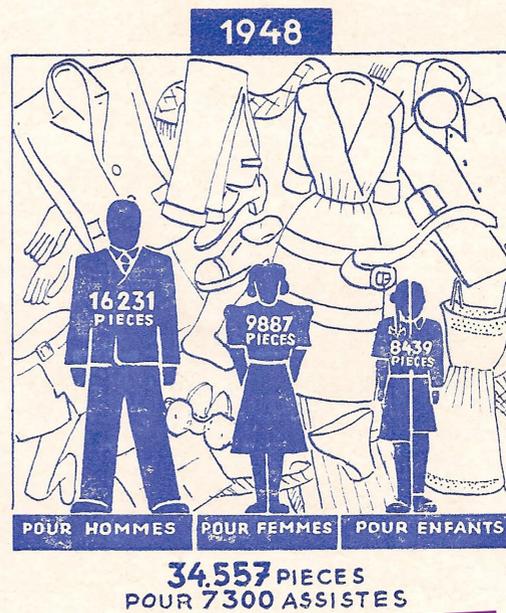
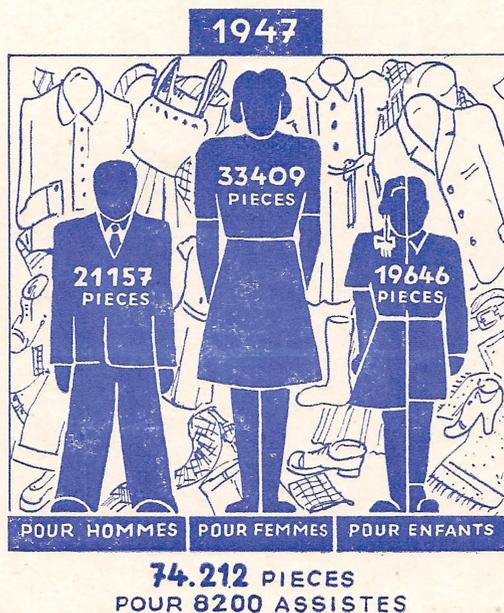
Photographie extraite du rapport d'activité du Cojasor de 1945 à 1955. Coll. FCC

Réinsérer les survivants après avoir paré à l'urgence



3 754 039 repas pour une valeur de 130 358 503 francs (23 464 830 €) sont distribués entre 1945 et 1948 par les cantines du Cojador.
Coll. FCC

DISTRIBUTIONS DU VESTIAIRE



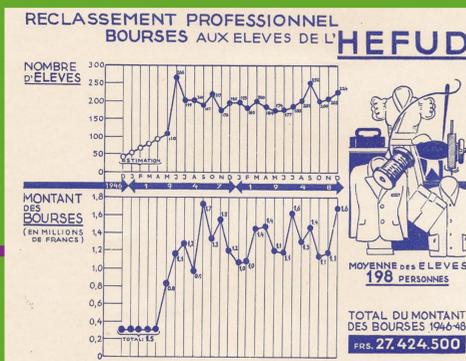
Statistiques produites en 1949 sur le nombre de vêtements distribués aux personnes suivies par le vestiaire du Cojador entre 1945 et 1948.
Coll. FCC

Les survivants ont besoin de retrouver force, santé et dignité avant d'envisager une réinsertion sociale. Dans la France d'après-guerre où les conditions alimentaires demeurent difficiles, le Cojador veut avant tout mettre fin au régime de famine qu'ont connu la plupart des rescapés et ouvre des cantines à Paris et en province. Les familles qui ne peuvent fréquenter les cantines reçoivent des colis alimentaires.

D'importants stocks de vêtements neufs fournis par le JOINT permettent d'habiller les survivants souvent en haillons.



Bons pour déjeuner à la cantine Médicus, distribués par le Cojador et le Service spécial des immigrés en 1949.
Coll. FCC



Le montant des bourses octroyées aux élèves de l'Hefud par le Cojador entre 1946 et 1948 est de 27 424 500 francs (4 936 410 €).
Coll. FCC

Le reclassement professionnel

La réinsertion professionnelle est fondamentale. Un service de reclassement et d'orientation professionnelle est créé à cet effet. Il oriente les survivants vers des centres d'apprentissage accéléré pour acquérir un nouveau métier. Les écoles de l'ORT (Organisation-Reconstruction-Travail) et de l'Hefud (Fédération interprofessionnelle et inter-œuvre pour l'habillement des enfants de fusillés et déportés) tiennent un rôle central en prodiguant des formations en adéquation avec l'évolution du marché du travail. Le Cojador accorde souvent des bourses d'étude pour la durée de l'apprentissage. En liaison avec les services de placement officiels, le Cojador s'efforce de trouver du travail à tous ceux qui ont un métier.



ORT-Lyon : cours de maroquinerie (à droite le professeur Szmul Woznica). Photographie prise entre 1946 et 1948.
Coll. ORT-France

Joseph et sa mère, immigrants en France, échappés des camps de réfugiés polonais en Russie. Le père est mort. Ils avaient été à l'aise en Pologne, et ne savent aucun métier. Que fait le COJADOR ? Il place la mère à l'HEFUD qui forme des couturières, tricoteuses, cordonniers etc... avec des stages de 5 à 6 mois. Il place le fils à l'ORT où il sera stagiaire électrolier. Le père partit rejoindre son second fils en Palestine. Joseph veut continuer ses études. Le COJADOR lui en fournit les moyens. Et quand il les eût terminées, toujours content par le COJADOR, il put attendre que le COPIF, œuvre de placement des réfugiés juifs, lui trouve l'emploi désiré. Il est maintenant, un ouvrier qualifié.

Joseph D. et sa mère sont accueillis par le Cojador, ils sont placés dans des écoles de l'Hefud et de l'ORT pour apprendre un métier. Rapport du Cojador portant sur son action de 1945 à 1948.
Coll. FCC



ORT-Paris : cours accéléré de confection de lingerie, été 1946.
Coll. ORT-France

Les aides financières à l'insertion

Des aides financières sont également accordées soit sous forme d'allocation journalière, soit sous forme de prêt à taux zéro pour démarrer, par exemple, une entreprise commerciale ou artisanale ou acheter du mobilier.

Et l'historique des [blanc], déberqués voilà un an dans un tel dénuement qu'ils n'avaient pas de quoi payer, à la Préfecture de Police, leur carte d'identité. Ils arrivaient de Roumanie, à travers les travaux forcés de MOULTEY et de HATTENBERG. Ils venaient de se frayer passage vers la France par l'Italie. Aucune ressource, aucun papier, aucun visa d'émigration. Le COJADOR les prit en charge. Marchandises de meubles à bas prix, c'est-à-dire pratiquement sans valeur, malades, que faire de l'homme ? Mais la femme savait coudre. L'ORT s'occupa de lui, le COJADOR d'elle. Elle eut une autorisation de travail et, à court intervalle, trois emplois. Le mieux serait de travailler à son compte, se disent-ils. Et ils le dirent au COJADOR. 20.000 frs, une machine à coudre. Vous imaginez 280.000 frs ? Le COJADOR les consentit à titre de prêt, en trois versements. Aujourd'hui, les [blanc] ont remboursé et gagnent leur vie dans l'indépendance.

La Famille A. est prise en charge par le Cojador après être passée par les camps de Moughilev et Mauthausen. Elle reçoit un prêt de 20000 francs pour l'achat d'une machine à coudre. Rapport du Cojador portant sur son action de 1945 à 1948.
Coll. FCC

L'aide aux personnes âgées



Les maisons pour personnes âgées

En 1950, les maisons de Felletin, Lacaune et Bassillac sont fermées, d'une part parce que leurs baux viennent à expiration et, d'autre part parce qu'elles sont éloignées des communautés juives.

Les pensionnaires de ces maisons sont alors transférés à Aix-les-Bains et dans une maison de convalescence située sur les hauteurs de Nice.



La Colline, maison de retraite du Cojasor à Nice dans les années 1950.
Coll. FCC

Dès la fin de la guerre, des établissements situés à Aix-les-Bains, à Lacaune dans le Tarn, à Felletin dans la Creuse, à Bassillac en Dordogne, à Condat en Haute-Vienne, accueillent des personnes âgées isolées, ayant passé de longues années dans les camps de concentration de Rivesaltes, de Gurs ou du Vernet. Leur nombre ne cesse d'augmenter passant de 42 résidents en 1945 à 500 dix ans plus tard.

4. - QUE FAIT L'ADIAM ? *

Une équipe de 20 aides-ménagères à domicile est disponible pour aller travailler chez les Personnes Âgées isolées régulièrement ou à titre temporaire. Il s'agit également de rompre la solitude dans laquelle vivent souvent les personnes âgées et ce n'est pas là le moindre aspect de l'action de l'ADIAM. Deux Assistantes Sociales dirigent le Service. Elles font les enquêtes à domicile qui permettent de choisir l'aide ménagère et de créer les conditions psychologiques favorables à la réussite de son intervention. Elles assurent le travail administratif qui permet à ce service conventionné d'obtenir des prises en charge financières de la Sécurité Sociale et de l'Aide Sociale pour la majorité des bénéficiaires. Dans de nombreux cas le financement est complété par le COJASOR.

* Association d'Aide à Domicile aux Israélites Agés et Malades, fondée il y a 3 ans par le COJASOR.

Adresse : 6, rue Rembrandt, PARIS 9^e - Tél. : 622-35-81

L'Adiam : plaquette d'information du Cojasor, vers 1960. Coll. FCC

Spécialisation du Cojasor dans l'aide aux personnes âgées

Par la suite, avec le vieillissement de la population, le Cojasor développe son travail auprès de personnes âgées dans les maisons de retraite mais aussi à leur domicile en proposant en 1965 un service d'aide ménagère, l'Adiam, et de gardes à domicile, la Gadcom. Des vacances destinées aux personnes âgées sont organisées à partir de 1970. Depuis 1973, le Cojasor assure la gérance de tutelles d'incapables majeurs. En 1992, l'activité du service des Tutelles s'est accrue suite aux aides financières de l'État.

LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

Deux tiers des personnes âgées de plus de 85 ans ne peuvent plus mener seules une vie normale. Aussi l'aide à domicile est-elle devenue l'une des priorités de la politique du COJASOR, à travers des structures adaptées. L'A.D.I.A.M. (*) et GADCOM (***) répondent aux besoins spécifiques de la Communauté en assurant une présence et en veillant

au confort des personnes âgées ou handicapées.

(*) Association pour l'Aide à Domicile des Israélites Agés et Malades : service d'aide ménagère permettant aux personnes qui peuvent bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle par l'Aide sociale ou les Caisses de retraite de recevoir des prestations dans leur cadre de vie habituel.

(***) Gardes à Domicile Communautaires.

4) Les vacances pour Personnes Âgées - Une première expérience

En Septembre 1970, nous avons réalisé notre première expérience de vacances pour Personnes Âgées.

On sait que cette idée gagne de plus en plus du terrain. Nombreuses sont les institutions publiques et privées qui organisent de telles vacances et le temps est venu où des détracteurs en contestent jusqu'au principe.

Le F.S.F.U. a bien voulu mettre à notre disposition pour trois semaines, le Château d'Herbavy. Quarante sept personnes âgées ont pu, par nos soins, y séjourner.

Sans vouloir nous étendre sur tous les avantages que les Personnes Âgées retirent de ces vacances, qu'il suffise seulement de relever que rien n'est plus triste pour une Personne Âgée que le départ de tous ses voisins en vacances, cependant qu'elle reste rivée à son quartier, sans espoir de jamais rien changer à son mode de vie. L'idée qu'elle aura, comme tout le monde, la possibilité pendant quelques semaines, de s'évader de Paris, de changer son train de vie ordinaire lui donne le sentiment d'être l'égal de tous ceux qui vivent dans son entourage et ceci est psychologiquement très important.

Enfin, les vacances telles que nous les organisons sont des occasions de rencontre entre Personnes Âgées, de liens d'amitié qui se nouent et d'âme, en 1970, d'un mariage entre deux vacanciers !

Le Cojasor organise pour la première fois en 1970 trois semaines de vacances pour 47 personnes âgées au Château d'Herbavy. À la suite de ce séjour, deux vacanciers créeront des liens d'amitié puis se marieront. Rapport d'activité du Cojasor de 1970. Coll. FCC



La maison de retraite du Cojasor à Aix-les-Bains.
Coll. FCC

L'Adiam et la Gadcom : plaquette d'information du Cojasor, vers 1970.
Coll. FCC

L'accueil des réfugiés du Moyen-Orient et d'Europe de l'Est des années 1950 aux années 1970

À partir du milieu des années 1950, le Cojasor s'occupe des vagues d'immigration juive du Moyen-Orient et des pays d'Europe de l'Est. Aux aides au logement et à l'emploi, s'ajoute une assistance administrative pour obtenir le statut de réfugié sous mandat international ou des autorisations de séjour.

Les Hongrois

322 familles hongroises, totalisant 627 personnes, sont reçues par le Cojasor entre 1956 et 1958. Durant cette période, les juifs représentent 1,5% de la population hongroise mais 10% des émigrés. La majorité des réfugiés hongrois s'établit en Autriche, seul un petit nombre s'installe en France. Ils arrivent en France avec un métier mais subissent un déclassement professionnel.



Un groupe de réfugiés hongrois dans le port fluvial de Vienne, vers 1957. Coll. FCC.



Réfugiée d'Europe de l'Est. Photographie extraite d'une brochure du Cojasor, vers les années 1950-1960. Coll. FCC.

Les Polonais

Les juifs polonais subissent une nouvelle vague d'antisémitisme dans les années 1950-1960. Un fonds spécial est créé par le JOINT pour les loger, ainsi, 75 familles polonaises suivies par le Cojasor réussissent à s'installer en France.

1) Mme P., séparée de son mari depuis de longues années, arrive en France en novembre 1957, venant de Pologne, avec ses deux filles, nées en Russie où la famille s'était réfugiée pendant la guerre. Couturière, Mme P. ne peut exercer sa profession dans la chambre d'hôtel, payée 1.200 francs par mois, qu'elle occupe avec ses deux filles. En avril 1958, Mme P. trouve un emploi avec un salaire mensuel de 12.000 francs, somme insuffisante à payer seulement l'hôtel. L'appartement qu'elle va pouvoir acquérir, grâce à l'aide que le fonds spécial est appelé à lui apporter, lui permettra à la fois de loger sa famille démunie et d'assurer sa subsistance par son propre travail.

Femme polonaise arrivant en France en 1957 avec deux enfants ; l'aide du Fonds spécial permettra à cette famille de se loger et de travailler. Rapport établi par le Cojasor à la fin des années 1950 sur son action. Coll. FCC.

Depuis le début de l'exil jusqu'à ce jour un peu plus de 4.300 familles, comprenant 21.000 personnes, ont été enregistrées au COJASOR en vue de leur établissement en France ou de leur émigration.

En décembre 1956, les expulsés d'Égypte commencent à débarquer à Marseille. Les arrivées, massives, continuent encore au mois 1957. Près de 80 % des arrivants sont Juifs. Ils sont de nationalité française, italienne, grecque, turque, tunisienne, portugaise. Beaucoup d'entre eux, dont les ancêtres étaient arrivés sur les bords du Nil avant les Armées d'Alexandre le Grand sont apatrides. Au Caire et à Alexandrie, ils furent parmi les pionniers de l'industrie et les principaux investisseurs des sources de valeurs et du coton qui fit de l'Égypte un pays moderne. En 1952, après la première révolution égyptienne, leurs pères vinrent en Europe prêcher la confiance envers "leur" pays, et ils obtinrent en France et en Belgique des capitaux suffisamment importants pour permettre la mise en valeur de la vallée du Nil. Mais, quand ils débarquent à Marseille, leur avoir à chacun ne dépasse pas les réglementaires vingt kilos de bagages et les cinq ou vingt livres égyptiennes que le régime de Bouvier leur a permis d'emporter. La veille de leur expulsion même les Apatrides avaient encore une patrie et presque tous avaient un commerce, une profession, un travail qui les faisait vivre. A la suite d'événements auxquels ils ne prirent aucune part, les voilà pauvres et sans foyer.

Les juifs, dont les ancêtres étaient installés en Égypte depuis l'Antiquité, en sont expulsés en y laissant tous leurs biens. Beaucoup d'entre eux arrivent en France sans nationalité. Dix ans d'action sociale en faveur des réfugiés d'Égypte (1956-1966). bilan en 1967 de l'action menée par le Cojasor en faveur des juifs d'Égypte. Coll. FCC.

1) - Mr. K., âgé de 35 ans, né en Égypte, est apatride. Il arrive en France avec sa femme et ses trois enfants, en décembre 1956, et trouve un emploi à Paris, en février 1957. A Port-Saïd, Mr. K. tenait un commerce à Paris, il est réceptionnaire et son salaire mensuel s'élevait à 65.000 francs, plus 21.000 francs d'allocation familiale. Mais les cinq personnes composant la famille vivent dans une seule chambre d'hôtel, payée 36.000 francs par mois. Très satisfait du travail de Mr. K., son employeur a pu lui réserver un appartement, dans le cadre du programme de relèvement de la Chambre de Commerce de Paris. Les divers prêts accordés à la famille K. - Crédit Foncier, Allocations Familiales, Employeur - ne lui permettent pas encore de réunir les trois millions nécessaires à l'acquisition de l'appartement. Les 500.000 francs - 250.000 francs don, et 250.000 francs prêt - accordés par la Mutualité rendent possible l'installation des cinq membres de la famille K. dans un appartement de 4 pièces, où va être possible venir de loger le vieux beau-père de Mr. K. vivant dans une chambre d'hôtel.

Après avoir vécu dans une chambre d'hôtel payée plus de la moitié du salaire du père de famille, une famille égyptienne de cinq personnes réussit à acquérir un logement de 4 pièces grâce à un don et à un prêt accordés par le Fonds commun. Rapport établi par le Cojasor à la fin des années 1950 sur son action. Coll. FCC.

Les Égyptiens

Dès leur arrivée à Marseille, la majorité des Égyptiens sont répartis dans une centaine d'hôtels du Midi de la France. En février 1957, constatant qu'ils vivent entre eux et dans une oisiveté forcée, le Cojasor, en accord avec les autorités gouvernementales, décide de les aider à s'installer dans les villes de province où existent d'actives communautés juives. Ils trouvent ainsi des habitations et un reclassement professionnel.



Famille égyptienne arrivée en France. Photographie extraite d'une plaquette d'information du Cojasor, vers 1968. Coll. FCC.

En 1960, les juifs égyptiens obtiennent le statut de réfugiés par le Haut commissariat aux réfugiés. Grâce à ce statut, ils bénéficient d'un Fonds commun cofinancé par le Service social d'aide aux étrangers, organisme d'État, le JOINT et le HCR, dont l'administration revient au Cojasor. À peu près 20 000 juifs d'Égypte en bénéficient et sont logés et intégrés dans la vie économique et sociale française.

Tout autre est l'action que nous menons en faveur des migrants non encore admis au bénéfice des prestations sociales ou exclus plus ou moins définitivement des avantages de la législation en la matière.

Notons d'abord que les problèmes d'installation des migrants en France fluctuent avec les variations de la politique d'immigration et les réglementations correspondantes.

A côté du réfugié de droit - privilégié par son statut - que de réfugiés de fait en butte à toutes sortes de difficultés, tels ces Libanais qui, à présent, se heurtent à un refus de l'autorisation de travail. Dans le maquis des décrets et arrêtés dont il faut suivre la publication, il nous faut découvrir la brèche par laquelle certains cas finissent par être résolus. C'est ainsi qu'à propos de ces mêmes Libanais, un texte réglementaire a finalement permis à ceux d'entre eux qui avaient travaillé dans l'administration française, au temps du mandat, de bénéficier d'une dérogation et d'obtenir une autorisation de travail.

Comment ne pas relever que ces incertitudes planant sur le statut définitif de ces familles libanaises - réfugiés de fait mais non de droit en France - a entraîné une longue période d'attente et occasionné une lourde dépense financière dont nous avons assumé la charge, sans parler des contre coups d'ordre psychologique ou moral résultant de l'inactivité quasi totale des adultes et des chefs de famille.

Rapport d'activité du Cojasor de 1977. Coll. FCC.

Des réfugiés de Roumanie, de Tchécoslovaquie, d'URSS et du Liban sont accueillis par le Cojasor au cours des années 1970, mais en nombre réduit. Beaucoup préfèrent d'autres destinations à la France qui subit alors de plein fouet la crise économique.

Les Libanais réfugiés « de fait » et « non de droit » en 1976-1977 ont des difficultés à s'installer en France et notamment à y obtenir un permis de travail. Le Cojasor les aidera dans leurs démarches administratives et les appuiera tant financièrement que psychologiquement.

Affaire de Suez

1956

1958

1962

Guerre des Six-Jours

1967

1968

1975

Égyptiens

Roumains

Hongrois

Occupation de la Hongrie par les Soviétiques

Polonais

Égyptiens

Soviétiques

Tchécoslovaques

Invasion soviétique de la Tchécoslovaquie

Libanais

Guerre civile au Liban

La renaissance du CBIP après la Seconde Guerre mondiale



Alain de Rothschild, mobilisé en 1939, est fait prisonnier en juin 1940. Après la guerre, en 1949, il succède à Gaston Hildenfinger et à Pierre Geismar à la présidence du CBIP. Il ne la quittera qu'à sa mort en 1982. Entre 1954 et 1967, il est également à la tête du Consistoire central.

généralisation et de activité... une partie qui sera...
Paris, le 20 mai 1963. Le journal des communautés juives de France, n° 11, page 10. Ce journal est consacré à l'actualité de la communauté juive de France, de la région parisienne et de la région lyonnaise. Il est publié par le CBIP, le Consistoire central israélite de France.

59
Que la chose change, nous sommes...
Le Consistoire central israélite de France, le 20 mai 1963. Ce document est une lettre adressée au CBIP, concernant la question des réfugiés d'Afrique du Nord.

« Nous sommes préoccupés en ce moment par la question des réfugiés d'Afrique du Nord, qu'ils soient d'Algérie, de Tunisie ou du Maroc. [...] Actuellement notre rôle est surtout un rôle de dépannage. [...] Le gouvernement a pris conscience de ses obligations et nous avons le réconfort de voir un premier dépannage pris en compte par lui. Il n'en est pas moins vrai qu'il est utile que nous fassions un effort pour assurer la survie de nos coreligionnaires qui arrivent d'Afrique du Nord, si c'est pour les empêcher de se dissoudre et de disparaître. »

Intervention d'Alain de Rothschild, président du CBIP à propos de la question des réfugiés d'Afrique du Nord. Séance de l'Assemblée générale du CBIP du 25 mars 1962. Séances et procès-verbaux concernant le CBIP puis le Casip de 1957 à 1984. Coll. FCC.

Après la Libération, l'activité de plusieurs organisations d'action sociale juives comme le Cojasor, l'Œuvre de protection des enfants juifs (l'Opej), le Service social des jeunes (SSJ) ou l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) réduit le champ d'action du Comité de bienfaisance. À partir des années 1950, en accord avec le Fonds social juif unifié (FSJU) - créé en 1949 par le JOINT et les associations sociales de la communauté pour collecter et répartir les fonds aux œuvres sociales juives françaises - le CBIP se concentre sur l'accueil et l'intégration des immigrés nord-africains. Alain de Rothschild, président du Comité, conscient de la tâche difficile confiée au CBIP, tient cependant à ce que tous les efforts soient entrepris pour les recevoir.



Changement de nom du CBIP qui devient Casip. Le journal des communautés, le 24 mai 1963.

Le Comité change de nom en 1963

À la bienfaisance traditionnelle, devenue obsolète tant dans ses méthodes que dans son esprit, se substitue un véritable travail social. Les membres du Comité, entérinant l'évolution et voulant le rendre manifeste, changent le nom de l'institution pour lui donner celui de Comité d'action sociale israélite de Paris (Casip) en 1963.

« Le terme "bienfaisance" dans le nom du Comité est démodé. Partout, il a été remplacé par des dénominations comme "ordre social", ou "action sociale" ou "service social". De plus nos activités sont celles d'un service utilisant les techniques et les critères qui sont propres au service social et n'ont plus de lien avec la "bienfaisance". »

La professionnalisation du travail social

Sous l'influence des associations de secours américaines, l'action sociale commence à se professionnaliser en France après la Première Guerre mondiale. Les dames patronnesses bénévoles sont peu à peu remplacées par des infirmières visiteuses puis par des assistantes sociales professionnelles. C'est en 1950 que le CBIP emploie pour la première fois une assistante sociale diplômée, Odette Schwob. Dans les années 1960, elles sont au nombre de 10, diplômées d'État ou sortant de l'école Paul Baerwald, établie par le JOINT à Versailles.

De nouvelles techniques de travail social sont pratiquées, notamment celle du « case work » où l'accent est mis sur la psychologie et les apports de la psychanalyse permettant aux travailleurs sociaux de prendre en compte les traumatismes des assistés.

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que des dossiers complets sur les personnes suivies sont constitués et que les usagers sont reçus dans des « isoiloirs », sans craindre d'être entendus par une tierce personne.



Photographie du bureau de la rue Rodier où étaient rangés les dossiers des usagers, vers 1960. Coll. FCC

Cette stabilité dans le service social a permis un perfectionnement constant dans la qualité de travail. Des abonnements à des revues, le communisme et les services sociaux de la Coordination ont permis et vont social et dans le développement. De plus, certaines assistantes du C.B.I.P. ont continué en 1951 à mettre des œuvres de perfectionnement organisées par l'école Paul BAERWALD. Notre assistante-chef, Mademoiselle SCHWOB fait d'ailleurs partie d'un séminaire organisé par cette école pour les chefs de services. De nos rencontres hebdomadaires naturellement en dehors de l'ordre du perfectionnement dans la technique, une meilleure entente et un rapprochement de plus en plus grande entre les services affiliés au C.B.I.P. et qui existe d'ailleurs également et dans le meilleur esprit avec tous les services officiels.

Des assistantes sociales du CBIP suivent des cours à l'école Paul Baerwald pour se perfectionner. Rapport moral présenté à l'Assemblée générale du CBIP le 3 juin 1956. Coll. FCC



Congrès international de services sociaux juifs à Jérusalem, juillet 1967. Au centre, Odette Spingarn, entrée au CBIP en 1950, est une des premières assistantes sociales diplômées. Elle travaille ensuite au Cojasor où elle crée l'Adiam, un service d'aide ménagère pour personnes âgées, en 1965. Coll. FCC

Fiche individuelle constituant le document de base d'un dossier d'un usager suivi par le CBIP. Coll. FCC.

Changement de nom du Comité...
Le Président de l'Assemblée générale du CBIP, le 28 février 1962, a décidé de modifier le nom du Comité de bienfaisance israélite de Paris (Casip) en Comité d'action sociale israélite de Paris (Casip). Ce changement de nom a été approuvé par l'Assemblée générale du CBIP le 28 février 1962.

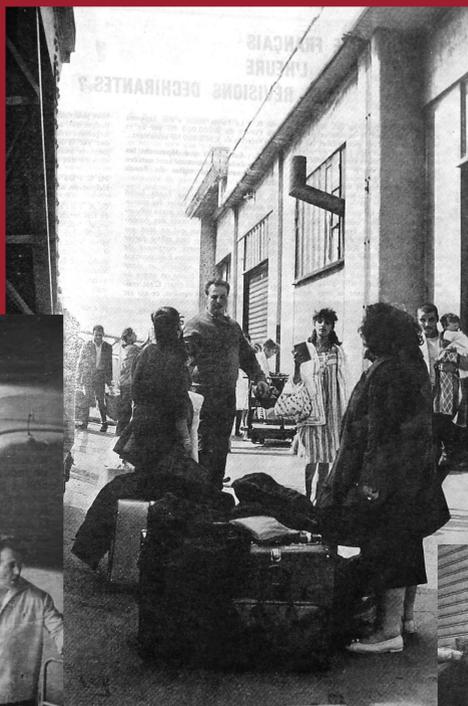
Séance de l'Assemblée générale du CBIP du 28 février 1962 portant sur le changement de nom du Comité de bienfaisance israélite de Paris, jugé « démodé » par Alain de Rothschild. Séances et procès-verbaux concernant le CBIP puis le Casip de 1948 à 1975. Coll. FCC

L'arrivée des juifs d'Afrique du Nord en France des années 1950 aux années 1970

Avant l'indépendance des pays nord-africains, nombre de juifs ont déjà gagné la métropole pour des raisons économiques ou de santé et pour fuir une situation de crise favorable au regain d'une propagande antijuive. Mais le départ massif des juifs d'Afrique du Nord est avant tout la conséquence du processus de décolonisation. Il est aussi lié aux répercussions des guerres israélo-arabes de 1956, 1967 et 1973, pour les milliers de juifs du Maroc ou de Tunisie restés dans ces pays après la fin du protectorat français. Les plus francisés choisissent d'immigrer en France, les autres partent en Israël.



Rapatriés d'Algérie débarquant à Marseille. L'Arche, juin 1962. Coll. AIU



Rapatriés d'Algérie débarquant à Marseille. L'Arche, avril 1962. Coll. AIU



Rapatriés d'Algérie débarquant à Marseille. L'Arche, août-septembre 1962. Coll. AIU



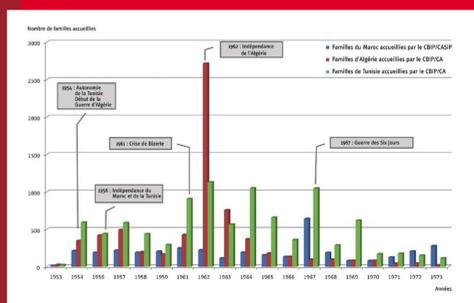
Après les regards méprisants des douaniers... Jeune fille arrivée d'Afrique du Nord. L'Arche, août-septembre 1967. Coll. AIU



Arrivée de réfugiés d'Afrique du Nord à la gare de Lyon. L'Arche, du 25 octobre au 25 novembre 1967. Coll. AIU

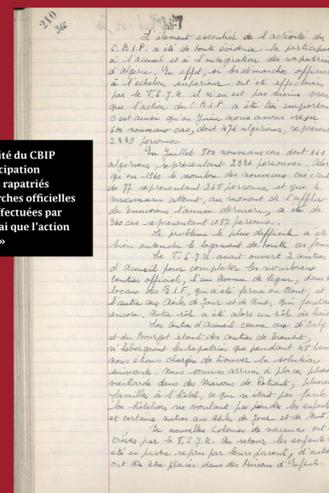
Nouvelles familles accueillies par le CBIP/Casip entre 1953 et 1973

À partir du milieu des années 1950, le CBIP accueille de plus en plus de familles venues d'Afrique du Nord. En 1956, lors des indépendances de la Tunisie et du Maroc et en pleine guerre d'Algérie, ce sont 1 050 nouvelles familles (soit environ 4 000 personnes) qui sont reçues par les assistantes sociales. En 1962, date de l'indépendance de l'Algérie, 4 070 nouveaux dossiers (soit environ 12 210 personnes) sont ouverts et en 1967, suite à la guerre des Six-Jours, 1 811 nouvelles familles (soit 7 158 personnes) sont prises en charge par le CBIP.



Données extraites des rapports d'activités du CBIP / Casip entre 1953 et 1973.

« L'élément essentiel de l'activité du CBIP a été de toute évidence la participation à l'accueil et à l'intégration des rapatriés d'Algérie. En effet, si les démarches officielles à l'échelon supérieur ont été effectuées par le ESJU il n'en est pas moins vrai que l'action du CBIP a été très importante. »



En 1962, 800 nouveaux cas sont traités chaque mois par les assistantes du CBIP. Séances et procès verbaux concernant le CBIP puis le Casip de 1948 à 1973. Coll. FCC

Loger, vêtir et intégrer les juifs venus d'Afrique du Nord



50% de la population juive rapatriée ou émigrée d'Afrique du Nord s'installe à Paris et dans sa banlieue. En coopération avec le Fonds social juif unifié et en particulier son bureau d'information et d'orientation, le BIO, le CBIP prend en charge l'accueil de centaines de milliers de juifs venus du Maghreb, leur apportant une aide à l'intégration et un soutien matériel.

À leur arrivée en France, les familles nord-africaines sont fréquemment hébergées par des proches. D'autres sont logées dans des centres d'accueil. Ceci implique la séparation des familles, les enfants devant être hébergés provisoirement à l'Assistance publique ou, exceptionnellement, dans les maisons d'enfants.

Venant de pays méditerranéens, les familles arrivent généralement dépourvues de vêtements chauds, le vestiaire du CBIP leur en fournit.



Famille venue chercher des vêtements et des couvertures au vestiaire du CBIP. Photographie de Daniel Franck. Coll. FCC.

Procurer un logement à toutes ces familles dépasse le cadre de l'action du CBIP. Dans ce domaine, son rôle consiste à mettre en contact les familles avec les pouvoirs publics, les services de la Croix Rouge, à payer des loyers trop élevés, notamment ceux des hôtels et à améliorer les installations existantes en procurant du mobilier et des couvertures.

Texte manuscrit en français, daté de 1948, concernant l'accueil des réfugiés juifs.

Séances et procès verbaux concernant le CBIP puis le Casip de 1948 à 1975. Coll. FCC.

C.B.I.P.
80 rue Rodier
Paris 9^e

COUPE REVENU DIJESTIVE
DU SERVICE D'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Janvier 1962

| | | |
|---|-----|---|
| Personnes reçues à nos permanences: | 300 | ✓ |
| Personnes acceptées à nos idées ou dirigées sur des bureaux de placement et Groupements professionnels: | 300 | ✓ |
| Personnes acceptées: | 74 | ✓ |
| dont : | 24 | ✓ |

Parmi les personnes acceptées se trouvent:

40 hommes et 34 femmes

20 Français de métropole, 7 Français d'Algérie, 36 Tunisiens
20 Marocains, 4 de nationalités diverses

Professions des personnes acceptées:

| | |
|--|----|
| Mentelionnaires, messagers, hommes de bureau | 10 |
| Employés de bureau | 10 |
| Maitres, maîtres d'enfants et de personnes âgées | 5 |
| Employés de maison | 5 |
| Ouvriers spécialisés | 5 |
| Concessionnaires et boulangers | 5 |
| Intermédiaires et aides médicaux | 5 |
| Conseillers d'hôtel | 5 |
| Médecins | 5 |
| Marquandises | 5 |

Parmi les personnes acceptées, 36 sont aidées par nos Services Sociaux

Compte rendu d'activité du Service d'assistance par le travail pour le mois de Janvier 1962. Coll. FCC.

Photographie en haut à gauche: Le Centre de la rue Lamblardie (Fondation Rothschild). L'Arche, Janvier 1957. Coll. AIU

Photographie ci-dessus: Famille nombreuse nord-africaine arrivée à Paris et logeant dans une chambre d'hôtel. Coll. FCC

L'aide à la recherche d'emploi et à l'apprentissage

Le CBIP considère que l'obtention d'un emploi est un premier pas vers l'intégration des juifs nord-africains en France. Le Bureau d'assistance par le travail, installé en 1948 rue Rodier, s'occupe de procurer un emploi à ceux qui n'ont pas trouvé de solution par des bureaux de placement ou qui tiennent à travailler chez des coreligionnaires afin de respecter le chabbath et les jours de fêtes juives. Cet objectif sera poursuivi par le Bureau du Chabbath à partir de 1962.

Les jeunes ont souvent un niveau inférieur à celui requis pour être admis dans des écoles d'apprentissage. Le CBIP finance des classes ouvertes par l'ORT et destinées aux jeunes qui peuvent ensuite intégrer des écoles classiques.



Des jeunes juifs d'Afrique du Nord, nouvellement arrivés en France, reçoivent une formation supérieure et se préparent à gagner leur vie grâce à des cours prodigués dans des ateliers de écoles de l'ORT. Coll. ORT-France

La prise en charge des jeunes juifs venus d'Afrique du Nord



Etudiants aux fenêtres du Toit familial. Coll. FCC - Photographie de Daniel Franck.

Le CBIP est particulièrement préoccupé par le sort des enfants qui ne peuvent s'épanouir en vivant entassés dans des taudis. Il entend prolonger l'action sociale des écoles juives, Lucien de Hirsch, Maimonide et Yabné, par : la création de services sociaux et médicaux, l'octroi de bourses, la prise en charge des élèves en dehors des heures de classe, et l'envoi des enfants en colonies de vacances. Ces actions visent à aider les enfants à s'adapter rapidement à leur nouvel environnement.

Le foyer d'enfants situé rue des Deux-Ponts

En 1965, est créé un foyer d'enfants situé dans l'immeuble de la Fondation Fernand Halphen, 10-12 rue des Deux-Ponts, destiné à les recevoir à la sortie de l'école, à leur donner un goûter et à les aider à faire leurs devoirs de classe.



Le foyer d'enfants rue des Deux-Ponts. Coll. FCC



L'école Lucien de Hirsch. L'Arche, vers 1957. Coll. AIU



Rapport du Service social des écoles du CBIP en 1955. Coll. FCC



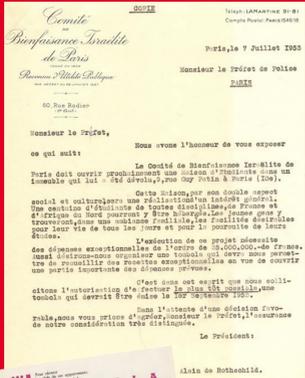
Le Toit familial accueille également des étudiants de passage à Paris pendant les grandes vacances comme l'atteste cette annonce publiée dans Le Bulletin des communautés le 22 juin 1956.

Le Toit familial, une maison pour les étudiants

En 1952, le Comité décide de transformer le Toit familial de la rue Guy-Patin réservé à des jeunes filles avant la Seconde Guerre mondiale, en un foyer pour une centaine d'étudiants, venant essentiellement d'Afrique du Nord. L'objectif est d'offrir à la future élite juive un lieu de vie agréable durant ses années d'étude, sans perdre pour autant ses liens avec le milieu juif dont elle est issue.

En 1954, le foyer ouvre ses portes aux premiers étudiants qui s'installent dans des chambres dotées du dernier confort. Au rez-de-chaussée, un salon de réception sert de cadre à des réceptions et à des manifestations. Depuis l'inauguration du foyer, l'Assemblée générale du Comité s'y déroule.

Le Toit familial est aussi un centre culturel ouvert à tous les étudiants qui propose des projections de films, des conférences données par d'illustres personnalités telles que Raymond Aron, Léon Poliakov, André Neher... Les résidents créent un journal où ils témoignent de leur vie quotidienne dans le foyer, émettent opinions et critiques sur des sujets culturels, religieux ou politiques.



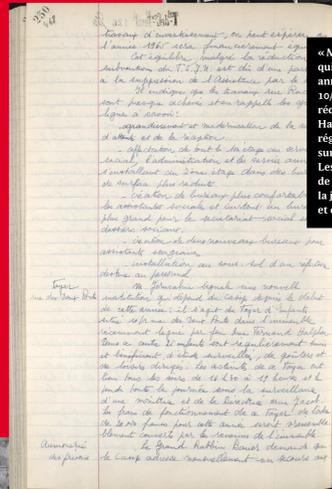
Demande d'autorisation du 7 juillet 1953 du président du CBIP, Alain de Rothschild, adressée au préfet de Police de Paris pour effectuer une tombola afin de recueillir des recettes à l'occasion de l'ouverture de la maison d'étudiants, le Toit familial. Coll. FCC



Coupon de tombola envoyé en 1953 à l'occasion de l'ouverture du Toit familial. Coll. FCC



Charles Jerusalem, entré au CBIP en 1962 en tant que secrétaire administratif, est nommé chef des services administratifs en 1966 puis, en 1974, directeur adjoint du Casip. Depuis 1992, année de sa retraite, il apporte ses services auprès de la Fondation Casip-Cojasov en tant que bénévole. À côté de lui, Martine Perez qui a débuté son activité de secrétaire au Casip en 1973 et la poursuit à ce jour. Coll. FCC



«M. Jérusalem signale une nouvelle institution qui dépend du Casip depuis le début de cette année : il s'agit du foyer d'enfants situé 10/12 rue des Deux-Ponts dans l'immeuble récemment légué par feu Mme Fernand Halphen. Dans ce centre 25 enfants sont régulièrement suivis et bénéficient d'études surveillées, de goûters et de loisirs dirigés. Les activités de ce foyer ont lieu tous les soirs de 16h30 à 19 heures et le jeudi toute la journée sous la surveillance d'une monitrice et de la directrice, Mme Jacob...»

Création du Foyer rue des Deux-Ponts. Séance du Conseil d'administration du CBIP du 17 novembre 1965. Coll. FCC

Le Centre ou Foyer de Belleville

En 1956, à sa création, le Centre de Belleville abrite un Talmud-Torah. Peu à peu, il évolue en foyer, proposant en plus de l'enseignement, des activités variées et des sorties le jeudi et les dimanches.



Les activités du Centre de Belleville se sont poursuivies comme les autres années. Toutefois le Talmud Torah, déjà en partie subventionné par l'ACIJ, a été transmis à cet organisme qui en assure dorénavant la gestion. Le CASIP continue à soutenir les activités récréatives et subventionne les repas du mercredi midi aux enfants dont les parents travaillent et qui passent la journée au Centre. Une trentaine d'enfants ont participé avec régularité aux activités récréatives qui ont lieu le dimanche. Les animateurs ont aussi apporté leur aide aux enfants tout au long de l'année pour leurs devoirs scolaires. Le Chabbat après-midi les jeunes se retrouvent pour un office en commun, des jeux, des chants, des récits et un goûter. Bien que restreint par manque de moyens, le travail effectué au Centre de Belleville est d'une extrême importance : il donne un autre foyer aux jeunes qui participent aux activités, foyer qui leur fait parfois défaut à leur domicile. - 120, Bd de Belleville

Plaquette du Casip de 1978. Coll. FCC

Vers la création de la Fondation Casip-Cojasor



Le CBIP face à la crise économique des années 1970-1980

À partir de 1974, de plus en plus de personnes sont touchées par la pauvreté et demandent le soutien du Casip. Or, en cette période de crise économique, les recettes diminuent. Le Casip se voit alors obligé de réduire ses activités. Pour faire face à la crise et répondre au mieux aux besoins des usagers, des mesures sont prises par une nouvelle équipe de direction, animée par Gabriel Vadnai. Il s'agit notamment de développer les relations avec les donateurs et de se rapprocher de la presse afin de renforcer l'image de la Fondation.



Des années difficiles pour les familles pauvres. Brochure du Casip de 1978 à 1980. Coll. FCC



Inauguration le 9 juillet 1991 du centre social rue de Pali-Kao en présence de Jacques Chirac, maire de Paris, du grand rabbin de France, Joseph Sitruk et du grand rabbin de Paris, Alain Goldmann. Coll. FCC

Entrée du siège de la Fondation Casip-Cojasor, 8 rue Pali-Kao, Paris 20^e. Coll. FCC



Gabriel Vadnai, directeur du Casip depuis 1974 puis de la Fondation Casip-Cojasor. Coll. FCC



André Ullmo, avocat, fut résistant dès 1940 dans le mouvement Franc-Tireur. Ancien membre du Consistoire, il présida également l'Union Libérale Israélite de France. Coll. FCC



Brochure du Casip adressée aux donateurs en 1981. Coll. FCC



Halte-garderie / Ludothèque Fondation David et Suzanne Lévy, Paris 20^e. Coll. FCC

Pour répondre aux attentes des usagers, le Casip développe de nouveaux services qui s'ajoutent au service social, au vestiaire, au foyer pour étudiants, et à la Maison Moïse Léon qui est reconstruite en 1980 et transformée en foyer-logements pour personnes âgées.

Le Cadi (Comité d'aide aux détenus israéliites) est créé en 1977. Son but est de coordonner l'assistance aux détenus (aumônerie, services sociaux, visites, avocats...) et de favoriser leur réinsertion sociale à la sortie de prison.

Grâce au soutien financier de la Fondation David et Suzanne Lévy, une halte-garderie / ludothèque est inaugurée en 1981. Ce centre a pour vocation de faciliter l'intégration sociale d'enfants de familles défavorisées.



Colloque « Coup double pour l'emploi » organisé par le Bureau du Chabbath en 1995. Coll. FCC

Le Casip reprend le Bureau du Chabbath créé en 1962 par une équipe de bénévoles. Ce service d'aide à la recherche d'emploi permet le respect du repos du chabbath et des jours de fêtes juives. L'utilité d'un tel service est d'autant plus grande en cette période de chômage galopant.

À partir de 1988, l'État instaure le RMI, le Revenu minimum d'insertion, et inclut dans son dispositif le Casip. La présidence d'une des commissions locales d'insertion est confiée à son directeur général. Dans ce combat contre l'exclusion, le Casip crée en 1995 un hôtel social, le Midi Hôtel.



Hôtel social (Paris 12^e) qui accueille des personnes sans logis. Coll. FCC



1990 : Le Casip construit le plus grand centre social européen juif

André Ullmo, président du Casip de 1982 à 1988, prend l'initiative de construire le plus grand centre social européen juif qui sera réalisé par son successeur, Éric de Rothschild. Ainsi, afin de répondre plus efficacement aux demandes des usagers, la plupart des services et des établissements du Casip s'installent en 1990 dans un nouveau complexe situé en plein cœur de Belleville, rue de Pali-Kao.

Ce lieu abrite également le foyer Michel Cahen pour handicapés mentaux, première création de ce type dans la communauté juive de la région parisienne. Ce centre peut accueillir jusqu'à 40 handicapés mentaux.



Vacances au ski pour les résidents du foyer Michel Cahen (Paris 20^e). Coll. FCC

2000 : le Casip et le Cojasor fusionnent en une seule entité, la Fondation Casip-Cojasor

Tout en poursuivant l'œuvre des deux associations fondatrices, la Fondation Casip-Cojasor développe de nouveaux établissements et services pour répondre aux besoins des usagers.



Jean-Claude Picard, président du Cojasor de 1995 à 2000. Actuellement vice-président du Conseil d'administration de la Fondation Casip-Cojasor. Coll. FCC



Éric de Rothschild, président du Casip depuis 1988 puis de la Fondation Casip-Cojasor. Coll. FCC

la Fondation Casip-Cojasor aujourd'hui



La résidence Les Jardins de Marlioz à Aix-les-Bains. Coll. FCC



La résidence Ignace Fink - La Colline à Nice. Coll. FCC



Le Foyer-logements Villa Jacob à Nice. Coll. FCC



La résidence Claude Kelman à Créteil. Coll. FCC



La résidence Amarraggi à Paris 19^e. Coll. FCC



Sortie du Service Shoah au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme. Coll. FCC

De nouveaux établissements pour personnes âgées et handicapées viennent s'ajouter à ceux déjà existants en Île-de-France et en province.

Un service d'écoute et de livraison de repas aux personnes isolées et âgées, SEPIA (Solidarité, écoute, personnes isolées, âgées ou malades), vient compléter les actions menées par la Fondation auprès des personnes âgées.



Des vacances organisées par le service des personnes âgées et retraitées. Coll. FCC



Vacances en Israël organisées par le service des personnes retraitées et âgées. Coll. FCC



Le Service d'entraide aux personnes isolées, âgées ou malades (SEPIA). Coll. FCC



Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), résidence pour handicapés (Paris 20^e). Coll. FCC



Les directrices du service social du Casip et de la Fondation Casip-Cojasor (en partant de la gauche) : Mali Hertzberg (de 1986 à 2001), Claudine Salamon (depuis 2009) et Françoise Bloch (de 1974 à 1986).

Avec le soutien de la FMS (Fondation pour la Mémoire de la Shoah), est créé en 2001 un service pour les rescapés de la Shoah et leurs ayants droit dont le but est double : il s'agit d'informer et d'orienter sur les indemnisations et d'organiser des activités sociales et culturelles.

Au sein du service social dynamique et innovant, plusieurs nouveaux programmes ont vu le jour : accueil en hôtels d'urgence, service social spécialisé pour les handicapés, consultation de médiation familiale, service social scolaire, mutuelle complémentaire santé, assurance habitation, centre social du Val-d'Oise à Sarcelles.



Équipe des enseignants bénévoles du programme Progress destiné au soutien scolaire. Coll. FCC



Centre social de Sarcelles. Coll. FCC

Aujourd'hui, la Fondation Casip-Cojasor, dirigée par un Conseil d'administration de 15 personnes, compte 430 salariés répartis au sein de 11 services sociaux et 10 établissements.



Les cadres parisiens de la Fondation Casip-Cojasor. Coll. FCC



Des membres du personnel parisien de la Fondation Casip-Cojasor. Coll. FCC



Les membres du Bureau de la Fondation Casip-Cojasor : Éric de Rothschild, président ; Julien Rotman, secrétaire général ; George Amarraggi ; Georges Koltein, trésorier ; Jean-Claude Picard, vice-président ; Bernard Rechman ; et Gabriel Vadnai, directeur général. Coll. FCC